



Facturation des tests antigéniques aux patients

28/07/2021

Personnes éligibles : symptomatiques (moins de 4 jours), asymptomatiques, cas contact

Pas de limitation du nombre de tests réalisés sur une même personne

Prise en charge par l'assurance maladie à 100 % sauf pour les étrangers non résidents en France (7 juillet 2021)

NOUVEAU Les tests non remboursés par l'assurance maladie sont facturés au même prix

Pièce justificative : aucune (pas d'ordonnance requise)

Facturation :

L'assuré peut être identifié :

saisir le numéro d'assuré social du patient

date de naissance du patient

Facturation avec la carte vitale si possible

Le patient ne peut pas être identifié :

(patient sans droit ou étranger résidant en France)

saisir le numéro fictif : 1 55 55 55 CCC 023 XX

date de naissance : 31/12/1955

Facturation en dégradé

Pour trouver le centre CCC numéro de la caisse de rattachement du pharmacien

la clé XX <http://marlot.org/util/calcul-de-la-cle-nir.php>

Prescripteur : la pharmacie

Facturer en code EXO3

Le pharmacien réalise :

le prélèvement et le test

Produit TAG 1

Code acte : PMR

Prix unitaire : 19 € Métropole

TVA 0 %

le test uniquement (prélèvement par IDEL)

Produit TAG 2

Code acte : PMR

Prix unitaire : 9,40 € Métropole

TVA 0 %

Majoration DROM :

Coefficient de majoration pour le test :

Guadeloupe, Saint Barthélémy, SaintMartin :

1,3

Martinique : 1,5

Guyane, Réunion : 1,2

Mayotte : 1,36

Coefficient de majoration pour l'acte :

1,05

Facturation du test :

Code acte : PMR

Prix unitaire : 6,01 € Métropole

TVA 0 %

Facturation du prélèvement par l'IDEL qui l'a fait



Coefficient de majoration pour l'acte :

1,05

NOUVEAU

Une pharmacie peut réaliser des tests antigéniques le **dimanche**, même si elle n'est pas de garde.

Dans ce cas, une **majoration de 5 €** est possible (facturation en honoraires de garde)